

Mobilisation pour une hausse du Smic



Les principaux candidats de gauche à l'élection présidentielle proposent d'augmenter le Smic. En dehors d'une revalorisation mécanique liée à l'inflation, il n'a connu aucune hausse depuis 2012. Certains économistes mettent en avant les effets négatifs d'une telle augmentation sur l'emploi, mais leur ampleur diffère selon les experts.

L'actualité

Les syndicats CGT, FO, FSU, Solidaires et les organisations lycéennes Fidl et MNL ont appelé jeudi dernier à une journée de mobilisation en France. Des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes et des grèves se sont tenues. Les organisations demandent une hausse des salaires, en particulier du **Salaire minimum interprofessionnel de croissance** (Smic).

Le Smic a été revalorisé de 0,9 % le 1er janvier dernier pour atteindre 1 269 euros net par mois pour un temps plein. Cette revalorisation, annuelle et automatique, est indexée sur deux critères : l'inflation (l'augmentation des prix) hors tabac et le pouvoir d'achat des ouvriers et des employés (la quantité de biens et de services que l'on peut acheter avec un salaire donné). Le Smic est également revalorisé automatiquement en cours d'année en cas d'inflation élevée.

À tout moment, le gouvernement peut décider d'augmenter davantage le Smic, ce qui est appelé un « coup de pouce ». Le dernier a été accordé en 2012. Les principaux candidats de gauche et d'extrême gauche à l'élection présidentielle proposent une telle augmentation du Smic. Jean-Luc Mélenchon (LFI) souhaite le porter à 1 400 euros net, Yannick Jadot (EELV) à 1 500 euros net et Anne Hidalgo (PS) promet une hausse de 200 euros net le portant à environ 1 469 euros.

Le principe du Smic

En France, le salaire minimum a été créé en 1950 sous le nom de salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig). L'objectif était de relancer la consommation et de lutter contre la pauvreté dans un contexte de sortie de la Seconde Guerre mondiale.

Dans les années qui suivent, l'évolution du Smig, indexé uniquement sur l'inflation, est bien plus modérée que celle des autres salaires, alors tirés par une très forte croissance.

En 1970, le Smig devient le Smic. Son mode de calcul évolue : le Smic est également indexé sur le salaire, puis sur le pouvoir d'achat des ouvriers et des employés afin de rapprocher son évolution de celle des autres rémunérations. Le salaire minimum vient « corriger l'échec du marché à donner une valeur minimale au travail », estimait l'économiste Philippe Askenazy dans un article publié par Le Monde en 2014. **Début 2021, un peu plus de 2 millions de salariés du secteur privé, soit 12 % des effectifs, étaient rémunérés au Smic**, selon la Dares, le service statistique du ministère du Travail.

Le coût pour les finances publiques

Augmenter le Smic représente un coût pour les finances publiques : **comme les cotisations sociales patronales sont réduites sur les bas salaires, la Sécurité sociale perçoit moins d'argent.** Or cette perte est compensée par l'État.

Le premier dispositif d'allègement des cotisations a été mis en place en 1993. L'objectif était de diminuer le coût du travail pour les entreprises. Ce principe s'est depuis fortement étendu. Depuis le 1er octobre 2019, les cotisations sociales patronales versées par les entreprises décroissent progressivement à partir de 1,6 Smic jusqu'à devenir égales à zéro au niveau du Smic (seule demeure la cotisation au titre des accidents du travail et maladies professionnelles). **Lorsque le salaire minimum augmente, le nombre de salariés concernés par les réductions de cotisations progresse également, ce qui entraîne une hausse de la compensation de l'État.** Ce coût dépend cependant de la manière dont la hausse du Smic se répercute sur les autres salaires : plus ces derniers progressent également, plus l'effet sur le budget de l'État est limité.

En 2020, le Smic représentait 61 % du salaire médian en France (le niveau qui divise les salariés en deux entre ceux qui gagnent moins et ceux qui gagnent plus), selon les données de l'OCDE, qui réunit 38 pays parmi les plus développés du monde. Le Smic évolue moins vite que les autres salaires puisqu'il représentait 67 % du salaire médian en 2005.

L'impact sur les autres salaires

En France, plusieurs économistes ont cherché à évaluer dans quelle mesure une hausse du Smic se répercute sur les autres salaires. Dans une étude publiée en 2007, Malik Koubi et Bertrand Lhommeau, administrateurs à l'institut national de statistiques Insee, constataient que **les « fortes hausses » du Smic accordées entre 2000 et 2005 ont eu « un effet d'entraînement sur les bas salaires »**. D'après leurs calculs, une augmentation de 1 % du Smic se traduisait un an plus tard par une hausse similaire pour les salariés gagnant jusqu'à 1,1 Smic. Au-delà, le pourcentage d'augmentation diminuait progressivement jusqu'à atteindre 0,5 % pour les salariés rémunérés entre 1,4 et 1,5 Smic. **L'effet était quasi nul à partir de 1,6 Smic.**

Dans une étude publiée en 2018, les économistes Erwan Gautier, Sébastien Roux et Milena Suarez Castillo calculaient qu'une augmentation de 1 % du Smic entraînait une hausse moyenne des salaires de l'ensemble du secteur marchand de 0,08 %.

L'effet sur l'emploi

Une hausse du Smic au-delà de l'inflation entraîne une augmentation du coût du travail pour l'entreprise qui se traduit par une hausse du chômage, selon le Groupe d'experts sur le Smic, qui remet chaque année au gouvernement un rapport analysant l'impact du salaire minimum sur l'économie française. Cette théorie était également défendue par l'économiste américain Gary Becker. Dans un ouvrage publié en 1995, il estimait que la productivité des travailleurs peu qualifiés n'était pas suffisante pour justifier une hausse de « leur coût aux yeux des employeurs ».

Dans une étude publiée en 2012, les économistes Éric Heyer et Mathieu Plane avaient **calculé qu'un « coup de pouce » au Smic de 1 % entraînait la destruction de 26 000 emplois**. Cependant, en tenant compte des allègements de cotisations et de la hausse de la consommation permise par le surcroît de revenus octroyé aux salariés faiblement rémunérés, ils précisaient qu'une telle hausse détruisait « finalement peu d'emplois », de l'ordre de 2 100 postes.

Pour aller plus loin

EN EUROPE

Touteurope.eu, un site d'information pédagogique sur le fonctionnement de l'Union européenne, **présente une infographie détaillant le niveau du salaire minimum dans chaque pays européen**. Il s'échelonne de 332 euros brut en Bulgarie à 2 202 euros brut au Luxembourg au 1er juillet 2021.

→ [Voir l'infographie.](#)

SMIC ET REPRISE

Faut-il donner un « coup de pouce » au Smic ? En huit minutes, l'émission « La Question du jour » sur France Culture **cherche à savoir dans quelle mesure une hausse du Smic freine ou favorise la reprise économique** après la pandémie liée au Covid-19.

→ [Écouter l'émission.](#)

Source : d'après <https://www.brief.eco/>